

---

Adresse de la société populaire de Cirey, ci-devant Château, qui témoigne de l'esprit civique de son arrondissement et invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 23 germinal an II (12 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Cirey, ci-devant Château, qui témoigne de l'esprit civique de son arrondissement et invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 23 germinal an II (12 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 466-467;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1969\\_num\\_88\\_1\\_29561\\_t1\\_0466\\_0000\\_10](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29561_t1_0466_0000_10)

---

Fichier pdf généré le 01/02/2023

# Séance du 23 Germinal An II

(Samedi 12 avril 1794)

## Présidence d'AMAR

Le citoyen Bréard, ex-président, occupe le fauteuil.

Un membre lit la correspondance.

### 1

Les membres composant le tribunal du district de Marseille félicitent la Convention nationale sur la découverte des conspirations, l'invitent à rester à son poste, et promettent de triompher ou de périr avec elle.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Marseille, 14 germ. II] (2).

« Représentants du peuple,

En déjouant le complot qui devoit anéantir la représentation nationale, vous nous avez sauvés, car notre salut tient au vôtre et nous devons triompher ou périr avec vous.

Restez à votre poste jusqu'à la paix, songez que vous devez la donner et non la recevoir, continuez à bien mériter du peuple, vous seuls pouvez le tirer des circonstances difficiles où ses ennemis l'ont jeté.

### 2

Le citoyen Nicolas-Joseph Rousset prie la Convention nationale d'agréer le don patriotique qu'il fait, provenant d'un remboursement de sa ci-devant maîtrise de tailleur, se portant à 54 l. 7 s. 3 d., pour les frais de la guerre.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de liquidation (3).

### 3

La société populaire de Cirey, ci-devant Château, annonce à la Convention nationale que, dans son arrondissement, la raison, la liberté et la patrie sont les seules idoles ; la

soumission aux lois, le respect aux autorités constituées et le dévouement à la chose publique, les seuls besoins : elle applaudit à la découverte du complot tramé contre la patrie, et invite la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, et insertion au bulletin (1).

[Cirey, s. d.] (2).

« Citoyens représentants,

Il vous a été, il y a environ deux mois, présenté par cette commune, une pétition pour demander que le nom qu'elle portait cy-devant, qui est Cirey-le-Château, fut changé en celui de Cirey-sur-Blaise. Le décret qui devoit être rendu à ce sujet ne lui étant point encore parvenu, la Société populaire de cette commune vient d'arrêter dans sa dernière séance qu'il vous serait de nouveau présenté une pétition, afin que ce nom de Château qui choque les oreilles républicaines, ne soit plus mis en usage. Nous sommes ici au pas : les décades sont observées ; plus de dimanches, plus de fêtes, plus de saints, plus de prêtres, plus de cérémonies religieuses, plus d'églises. La raison, la liberté, la patrie, voilà nos devoirs et nous les remplissons. Le soin de rendre la terre productive, de former le salpêtre, de fabriquer les armes et les manier, voilà nos travaux. Le patriotisme le plus pur nous a toujours animé. Notre commune, composée seulement de cent et quelques feux a cinquante volontaires sur la frontière. L'argenterie de notre église a été envoyée à la Monnaie pour y passer au creuset : nos cloches ont pris la route de Metz pour y être converties en canons. Nous avons envoyé cent cinquante chemises, beaucoup de charpie, des souliers et nous venons d'établir une manufacture de salpêtre. Les revenants ne nous effrayent point, les biens des émigrés triplent et quadruplent.

Un complot affreux a été ourdi contre vous, mais il est dévoilé ; et dès lors détruit. Grand Dieu ! A qui se fier maintenant : les chefs de ce complot paraissent être les patriotes par excellence : ils avoient toujours à la bouche les mots de patrie et de liberté ; et cela pour mieux assassiner la patrie et la liberté. Ils voulaient une insurrection. Et pourquoi ? pour de

(1) P.V., XXXV, 158. B<sup>n</sup>, 23 germ. et 28 germ. (2<sup>o</sup> suppl<sup>t</sup>) ; C. Eg., n<sup>o</sup> 603, p. 98 ; Débats, n<sup>o</sup> 572, p. 408 ; Audit. nat., n<sup>o</sup> 566, p. 1.

(2) C 298, pl. 1041, p. 10.

(3) P.V., XXXV, 158. B<sup>n</sup>, 30 germ. (2<sup>o</sup> suppl<sup>t</sup>).

(1) P.V., XXXV, 158. B<sup>n</sup>, 23 et 30 germ. (2<sup>o</sup> suppl<sup>t</sup>) ; J. Sablier, n<sup>o</sup> 1255 ; Débats, n<sup>o</sup> 572, p. 408.

(2) C 297, pl. 1026, p. 25.

la viande; nous n'en mangeons jamais nous ; et nous ne nous révoltons pas. Contre qui? contre la Montagne; c'est-à-dire contre la République. Ils voulaient que vous vous épuriez. Mais avez-vous besoin d'eux pour cela? Ne l'avez-vous pas fait jusqu'à présent? N'avez-vous pas rejeté de votre sein tout ce qu'il y avait d'impur? N'êtes-vous pas toujours les mêmes? Oui, sans doute, il faut épurer, mais ce sont les aristocrates, les royalistes, les intrigants, les ambitieux, les conspirateurs qu'il faut épurer. Ils voulaient vous détruire, ils voulaient donc détruire la république! que serions-nous devenus sans centre d'unité? Il n'y eut plus eu d'ensemble, d'accord, d'union. Tous les liens qui nous unissent les uns aux autres eussent été rompus. Le parti que la terreur a fait rentrer dans la poussière eut levé — audacieusement la tête, et nous eussions été livré sans défense, aux tyrans coalisés qui, comme des bêtes féroces ne guettent que l'instant favorable pour se jeter sur leur proie et la dévorer. Tant de forfaits appellent la vengeance nationale sur la tête des conjurés. Ecrase, ô Montagne, tous ces vils insectes; débarrasse ta marche de tout ce qui peut l'entraver, ne quitte le gouvernail que lorsque les orages qui nous menacent seront calmés, et lorsque notre indépendance aura été reconnue par les puissances étrangères.

Nous ne te donnerons point d'éloges, les républicains en sont avares. Tu as fait ton devoir, ta récompense est là. Continue et tu t'assureras de nouveaux droits à notre reconnaissance et à celle de la postérité. S. et F. »

CREVEL, PETITJEAN, L. PETITJEAN, LE BON,  
J. MUTEL, PLIQUE.

#### 4

Les membres du conseil du district régénéré de Thionville applaudissent aux travaux de la Convention nationale, l'invitent à rester à son poste, et promettent de la seconder de tous leurs efforts, de vaincre ou de mourir avec elle.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Thionville, s. d.] (2).

« Citoyens-législateurs,

Vous avez fait de grandes choses, vous avez sauvé plus d'une fois la République, il vous reste encore beaucoup à faire.

Vous avez anéanti le despotisme, terrassé le fédéralisme, porté un coup mortel à la superstition, vous n'avez cessé de déjouer par votre sagacité vigilante les complots liberticides de nos ennemis, et les tyrans coalisés tremblent devant vous; enfin vous avez créé une constitution sublime et vraiment populaire. Mais, Citoyens Législateurs, les méchants, semblables à l'hydre, se multiplient, les complots naissent des complots, et nos rangs sont glacés d'effroi, lorsque nous songeons aux dangers qu'ont cou-

rus nos représentants et conséquemment notre liberté par la dernière conspiration que vous avez découverte et punie.

Mais les satellites des tyrans souillent encore notre territoire, et au Nord et aux Pyrénées-Orientales, et vous avez encore des mœurs républicaines à fonder sans lesquelles les plus sages loix demeurent illusoire.

Restez donc à votre poste, Citoyens Législateurs, jusqu'à ce que vous ayez mis la dernière main à vos glorieux travaux et que vous ayez assuré notre liberté et notre bonheur.

De notre côté nous jurons de vous seconder de tous nos efforts en ce qui dépendra de nous, car comme vous il ne nous reste d'autre alternative que de vaincre ou de mourir.»

J. SCHNEIDER (*présid.*), M. LIEFFERD, J. B. MEULLER, WEIS, L. MARCHAS, BODROU, DROUET.

#### 5

L'agent national du district de Cahors annonce à la Convention nationale que le flambeau de la raison et de la philosophie éclaire toutes les communes de ce district; que les établissements pour la fabrication du salpêtre se multiplient tous les jours, et que les biens des émigrés se vendent à un prix incroyable.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Cahors, s. d.] (2).

« Représentans du peuple français,

Le flambeau de la raison et de la philosophie éclaire toutes les communes de ce district. Sur les débris du fanatisme et de la superstition s'élèvent des temples dédiés à l'auguste raison, et bientôt nous ne nous rappellerons des préjugés religieux que par le mal qu'ils ont fait à la terre! Le représentant du peuple Bo, ce vertueux et intrépide montagnard, vient de couper, dans le département du Lot, la dernière tête de l'hydre contre-révolutionnaire; à sa voix les églises se ferment, les soldats du Pape abandonnent la bannière horrible et ensanglantée de Bernard, de Dominique et de Pierre l'Hermitte, pour se ranger sous le drapeau de la raison et de la vertu. Le peuple, honteux d'avoir sacrifié pendant tant des siècles au mensonge et à l'imposture, ne veut se sauver qu'en combattant les ennemis de la patrie, que par l'horreur du crime et de la pratique des vertus.

Les établissements pour la fabrique du salpêtre se multiplient tous les jours; avant la fin du mois j'en offrirai 2,000 liv. à la République; ce nitre sera de bon aloi car il sera extrait des caves et des celliers des anciens Carmes et Cordeliers, et de 9 couvents de pieux vauriens et fainéans; dans 4 mois toutes les terres de ce district seront lessivées et nous fournirons assez de salpêtre pour détruire la moitié de la vermine espagnole.

Je fais partir aujourd'hui pour l'administra-

(1) P.V., XXXV, 159. B<sup>in</sup>, 23 germ. et 1<sup>er</sup> flor. (2<sup>o</sup> suppl<sup>é</sup>); Débats, n<sup>o</sup> 572, p. 408; J. Sablier, n<sup>o</sup> 1255; M.U., XXXVIII, 382; J. Mont., n<sup>o</sup> 151; C. Eg., n<sup>o</sup> 603, p. 98.

(2) C 298, pl. 1041, p. 12.

(1) P.V., XXXV, 159. B<sup>in</sup>, 23 germ.; Débats, n<sup>o</sup> 572, p. 408.

(2) C 298, pl. 1041, p. 11.